

Brandir la Une de Valeurs Actuelles peut vous conduire en prison...



Article rédigé par *Michel Janva*, le 14 novembre 2017

source[Breizh info]C'est ainsi dans notre belle démocratie comme [le rapporte](#) Breizh Info :

"Claudine Dupont-Tingaud, militante identitaire et catholique de longue date, s'est retrouvée ce samedi 11 novembre **en garde à vue pendant 5h**, à Quimper, en marge des commémorations du 11 novembre. **Son « crime » ? Avoir brandi la une de Valeurs actuelles sorti vendredi 10 novembre sur lequel on peut lire « chassez le christianisme et vous aurez l'islam ».**

Insupportable pour le préfet du Finistère, Pascal Lelarge, qui fera intervenir plusieurs fois les policiers pour retirer les affiches portées par l'ancienne conseillère régionale, cette dernière en ressortant à chaque fois une nouvelle. **Claudine Dupont Tingaud finira par se faire arrêter sous le prétexte d'un outrage à agent, et passera 5h en garde à vue, traitée comme une délinquante de droit commun. Elle sera convoquée en janvier 2018 devant le procureur.**

Dans un communiqué qui dénonce les atteintes à la liberté d'expression, cette dernière explique : *« après le déroulement de la messe en la cathédrale Saint Corentin (non signalée dans le presse locale, laïcité oblige t'elle ?) en souvenir de l'armistice clôturant la guerre 14-18 le jour de la Saint Martin, évangéliste des Gaules, la présidente de REAGIR, je participais au cortège d'anciens combattants , d'officiels et de Quimpérois patriotes se rendant au carré militaire du cimetière Saint-Marc.»* puis de poursuivre :

« Je m'étais munie de la Une d'un hebdomadaire national présentant la statue du Pape Jean Paul II à Ploërmel, tant controversée pour être surmontée du symbole du catholicisme, et titrant « Chassez le christianisme et vous aurez l'islam » pensant que ce combattant, lui aussi, du communisme avait toute sa place au milieu d'autres Croix faisant rappel d'un autre péril : le retour de l'islam pourtant chassé et repoussé dans d'autres siècles de notre continent.»

Claudine Dupont-Tingaud dénonce *« le désir de mutiler la liberté d'expression que présentait ma pancarte et l'acceptation d'un danger qui devrait se faire lever de nouveaux combattants comme ceux dont on célébrait la mémoire ce 11 novembre ! »*

Claudine Dupont-Tingaud fût par le passé la plus jeune prisonnière politique de France à 17 ans au moment de l'OAS. Il lui en faudra plus pour la faire taire...